



No de résolution  
ou annulation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD  
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 16 septembre 2019 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne et Madame Marie-Lise Poitras, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers, maire.

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Est absent : Monsieur Denis Morin

Ouverture de la séance à 19 heures

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

**2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2019
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019

**3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois d'août 2019
- 3.2 Renouvellement adhésion 2020-2022/ Corporation des Fleurons du Québec
- 3.3 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres public relativement au service de conciergerie
- 3.4 Autorisation/ Tarification du patinage libre saison 2019-2020
- 3.5 Autorisation de dépense/ Portes-ouvertes à la Maison de la culture dans le cadre des Journées de la culture
- 3.6 Agent de développement économique/ Adoption du plan d'action 2019

**4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES**

**5.0 CENTRE SPORTIF / CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

- 5.1 Dépôt/ Location : Salle du Centre multifonctionnel et aréna – Août 2019

**6.0 URBANISME**

- 6.1 Dépôt/ Rapport sommaire des permis du mois de juillet 2019
- 6.2 Dépôt/ Rapport sommaire des permis du mois d'août 2019



## **7.0 INCENDIE**

## **8.0 VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Dépôt/ Liste des tâches à effectuer automne 2019

## **9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)**

- 9.1 Dépôt/ Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable
- 9.2 Autorisation de paiement/ Nettoyage des stations de pompage et du réseau d'égout
- 9.3 Autorisation de paiement/ Inspection en vertu de la Loi sur la sécurité des barrages : Diques du lac Gardner

## **10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

## **11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**

## **12.0 POLITIQUES ET RÉGLEMENTS**

- 12.1 Politique de gestion des plaintes et requêtes des citoyens

## **13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

## **14.0 PROJETS**

## **15.0 OFFRES DE SERVICES**

- 15.1 Dépôt/ Curriculum vitae

## **16.0 CORRESPONDANCE, MAMH ET AUTRES**

- 16.1 Liste de la correspondance, MAMH et autres
- 16.2 Municipalité La Guadeloupe/ Soutien au projet participatif avec les villes membres de la Fédération québécoise des villages-relais
- 16.3 Municipalité de Stormoway/ Soutien au projet participatif avec les villes membres de la Fédération québécoise des villages-relais
- 16.4 Ville de Témiscaming/ Soutien au projet participatif avec les villes membres de la Fédération québécoise des villages-relais
- 16.5 Municipalité d'Acton Vale/ Copie d'extrait de procès-verbal – dépôt de la résolution 19-06-508 de la Municipalité des Escoumins
- 16.6 MRC La Haute-Côte-Nord/ Inclusion des traverses Trois-Pistoles – Les Escoumins et Rimouski – Forestville comme service essentiel et traversiers intermédiaires
- 16.7 Croix-Rouge Canadienne – Continuer à faire la différence autour de vous
- 16.8 Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan – 25 ans, de cœur et d'entraide

## **17.0 AFFAIRES NOUVELLES**

- 17.1 Autorisation budgétaire/ Activités de la semaine de relâche - mars 2020



No de résolution  
ou annotation

## **18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **19.0 AJOURNEMENT**

## **20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

**N° 19-09-561**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et l'ordre du jour dans les délais prescrits par la Loi.

**N° 19-09-562**

### **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2019 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 19-09-563**

### **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 19-09-564**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT/ COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2019**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois d'août 2019 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la cote n° 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras

9802



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil		98 992,50 \$
Comptes à payer	185 935,99 \$	
Annexe des comptes	38 146,13 \$	
<b>Total des comptes</b>		<b>323 074,62 \$</b>

**19-09-565**

### RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2020-2022/ CORPORATION DES FLEURONS DU QUÉBEC

IL EST PAR CONSÉQUENT

PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de la municipalité au programme des fleurons du Québec, soit la 15<sup>e</sup> édition (2020-2022) auprès de la Corporation des Fleurons du Québec et autorise le paiement de 457 \$ (quatre cent cinquante-sept dollars) annuellement (pour trois ans), plus les taxes applicables.

### AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC RELATIVEMENT AU SERVICE DE CONCIERGERIE

ATTENDU QUE le contrat relatif au service de conciergerie de monsieur Bruno Harvey se terminera le 31 décembre 2019;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale ou toute autre personne mandatée par cette dernière à entreprendre le processus d'appel d'offres public pour l'octroi du contrat de conciergerie de l'hôtel de ville, du Centre multifonctionnel et du local des employés des travaux publics.

### AUTORISATION/ TARIFICATION DU PATINAGE LIBRE SAISON 2019-2020

ATTENDU l'ouverture de la nouvelle saison de patinage au Centre sportif Charles-Édouard-Boucher;

ATTENDU QUE la tarification du patinage pour la saison 2019-2020 demeure la même qu'en 2018-2019 :

No. F-031

FD 300-

Les Éditions

**No 19-09-566**

**No 19-09-567**



No de résolution  
ou annotation

Catégorie	Coût
Patinage adulte	2 \$
Patinage enfant	1 \$
Hockey libre adulte	5 \$
Hockey libre 16 ans et moins	3 \$
Location de glace à l'heure	85 \$
Carte de patinage libre individuelle	25 \$
Carte de patinage libre familiale	40 \$

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'utilisation, pour la saison 2019-2020, de la tarification 2018-2019 pour le patinage libre au Centre sportif Charles-Édouard-Boucher.

**N° 19-09-568**

**AUTORISATION DE DÉPENSE/ PORTES OUVERTES À LA MAISON DE LA CULTURE DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA CULTURE**

ATTENDU l'ouverture récente de la nouvelle Maison de la culture des Escoumins;

ATTENDU QUE l'édition 2019 des Journées de la culture se tiendra du 27 au 29 septembre inclusivement;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite organiser une activité portes ouvertes à la Maison de la culture le samedi 28 septembre 2019;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'organisation et les dépenses budgétaires, pour un montant maximal de 500 \$ (cinq cent dollars), liées à l'activité portes ouvertes à la Maison de la culture, avec la présence du maire, où un vin d'honneur sera servi le samedi 28 septembre 2019, dans le cadre de l'édition 2019 des Journées de la culture.

**N° 19-09-569**

**AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/ ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2019**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la Haute-Côte-Nord bénéficient d'une subvention dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants* pour l'emploi d'un agent de développement municipal »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Escoumins souhaite recevoir à nouveau de l'aide pour l'emploi de l'agent de développement;

CONSIDÉRANT QUE l'agent de développement en poste nous propose le plan d'action 2019 ci-joint;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9804



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil mandate Madame Andrée Lessard, directrice générale et responsable du projet, à déposer le plan d'action 2019 au Service de développement économique de la MRC de La Haute-Côte-Nord;  
QUE le Conseil autorise Madame Lessard à signer tous les documents en lien avec le projet ainsi que l'engagement de la mise de fonds.

**\*\* DÉPÔT**  
**LOCATION : SALLE DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET ARÉNA – AOÛT 2019**

**\*\* DÉPÔT**  
**RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS DU MOIS DE JUILLET 2019**

**: DÉPÔT**  
**RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS DU MOIS D'AOÛT 2019**

**\*\* DÉPÔT**  
**LISTE DES TÂCHES À EFFECTUER AUTOMNE 2019**

**: DÉPÔT**  
**NIVEAU D'EAU LAC GARDNER – EAU POTABLE**

**No 19-09-571**

**AUTORISATION DE PAIEMENT / NETTOYAGE DES STATIONS DE POMPAGE ET DU RÉSEAU D'ÉGOUT**

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder, à chaque automne, au nettoyage de ses stations de pompage et de certaines parties de son réseau d'égout;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions du Groupe Sanidro (10 516 \$) et de Sani-Manic Côte-Nord Inc. (9 200 \$) pour un estimatif de 32 heures de travail pour le nettoyage des stations de pompage;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal autorise le paiement au montant de 9 200 \$ (neuf mille deux cent dollars), plus les frais applicables, pour le nettoyage des stations de pompage et de certaines parties du réseau d'égout à Sani-Manic Côte-Nord Inc.

**AUTORISATION DE PAIEMENT / INSPECTION EN VERTU DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DES BARRAGES : DIGUES DU LAC GARDNER**

ATTENDU QUE les deux digues du lac Gardner sont répertoriées (depuis 2017) comme des barrages au sens de la *Loi sur la sécurité des barrages*;

ATTENDU QUE la Municipalité doit remplir diverses obligations, telles des visites de surveillance au moins une (1) fois tous les deux (2) mois et la consignation des inspections et observations dans un registre;

ATTENDU QU'une inspection doit être effectuée tous les deux (2) ans par un ingénieur, conformément à la loi;

ATTENDU QU'à la suite de la visite de l'ingénieur en août, celui-ci nous demande de fournir le rapport d'inspection d'ici le 31 octobre 2019;

ATTENDU QU'une soumission a été demandée à Axor Experts-Conseils pour l'inspection et la rédaction du rapport d'inspection des deux

9805

, 19-09-571

No. F-031

FD - 1-800-

Les Éditions



No de résolution  
ou annotation

dignes, dont l'offre de services s'élevé à 6 900 \$ (six mille neuf cent dollars) plus les taxes applicables;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal autorise le paiement au montant de 6 900 \$ (six mille neuf cent dollars), plus les taxes applicables, à la firme **Axor Experts-Conseils** pour effectuer l'inspection et la rédaction du rapport d'inspection des deux digues du lac Gardner.

**N° 19-09-572**

**POLITIQUE DE GESTION DES PLAINTES ET REQUÊTES DES CITOYENS**

ATTENDU QUE le Conseil municipal accorde une grande importance à la qualité de vie de ses citoyens et des services offerts à sa population;

ATTENDU QUE le Conseil est soucieux d'assurer un traitement équitable et intègre des plaintes et requêtes de ses citoyens;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal adopte la présente mise à jour de la politique de gestion des plaintes et requêtes des citoyens;

QUE la présente politique remplace toute politique antérieure portant sur le sujet.

**\*\* DÉPÔT**

**CURRICULUM VITAE**

**\*\* DÉPÔT**

**MUNICIPALITÉ LA GUADELOUPE/ SOUTIEN AU PROJET PARTICIPATIF AVEC LES VILLES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES VILLAGES-RELAIS**

**\*\* DÉPÔT**

**MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY/ SOUTIEN AU PROJET PARTICIPATIF AVEC LES VILLES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES VILLAGES-RELAIS**

**\*\* DÉPÔT**

**VILLE DE TÉMISCAMING/ SOUTIEN AU PROJET PARTICIPATIF AVEC LES VILLES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES VILLAGES-RELAIS**

**\*\* DÉPÔT**

**MUNICIPALITÉ D'ACTON VALE/ COPIE D'EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL – DÉPÔT DE LA RÉOLUTION 19-06-508 DE LA MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

**\*\* DÉPÔT**

**MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD/ INCLUSION DES TRAVERSES TROIS-PISTOLES – LES ESCOUMINS ET RIMOUSKI – FORESTVILLE COMME SERVICE ESSENTIEL ET TRAVERSISERS INTERMÉDIAIRES**

**\*\* DÉPÔT**

**CROIX-ROUGE CANADIENNE – CONTINUER À FAIRE LA DIFFÉRENCE AUTOUR DE VOUS**





**no 19-09-573**

**CENTRAIDE HAUTE-CÔTE-NORD MANICOUAGAN – 25 ANS, DE  
CŒUR ET D'ENTRAIDE**

**AUTORISATION BUDGÉTAIRE/ ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE  
RELÂCHE - MARS 2020**

ATTENDU QUE le congé de la relâche scolaire se tiendra du samedi  
29 février au dimanche 8 mars 2020 inclusivement;

ATTENDU QUE parmi les activités au programme, certaines seront  
offertes gratuitement et d'autres à un coût raisonnable, ce qui nous  
assurera des revenus;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Le Conseil autorise un budget au montant de 10 000 \$ (dix mille  
dollars) pour la préparation et la réalisation de l'ensemble des activités  
au programme de la semaine de relâche en mars 2020.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 20 l'ordre du jour étant épuisé  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : 4

\_\_\_\_\_  
**André Desrosiers, maire**

  
\_\_\_\_\_  
**Andrée Lessard, directrice générale et  
secrétaire-trésorière**

***Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les  
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code  
municipal.***